

***EGLISE ADVENTISTE DU SEPTIEME JOUR
DIVISION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE***

ASSOCIATION PASTORALE

***LE PASTEUR
IDEAL***

***Préparé par
Pasteur R. Danforth Francis
Secrétaire de l'Association Pastorale***

LE PASTEUR

Le rôle du pasteur d'église est de haute importance et d'une valeur incommensurable dans l'organisation et le fonctionnement de l'Eglise Adventiste du Septième Jour. En réalité, le succès ou l'échec de l'église dans l'ensemble dépend en grande partie du pasteur en raison de la position unique et intime qu'il occupe dans l'église où il est appelé à remplir ses fonctions sacerdotales. A tout moment et en toutes circonstances, le pasteur doit refléter la vie et les enseignements du Christ dans son ministère et son travail.

Premièrement, la vocation du pasteur doit venir de Dieu et son ministère doit démontrer à tout moment qu'il a été accrédité par Dieu lui-même. Il doit être rempli du Saint-Esprit et s'adonner passionnément à la prière et à l'étude de la Parole de Dieu. Son attachement et sa consécration à Dieu doivent être absolus. Il doit être un homme d'une foi inébranlable, de visions nobles, et de surcroît, plein d'amour. Le pasteur, dans son ministère, doit allier la compétence et une vaste culture à une bonne éloquence et l'éloquence. Dignité, courtoisie, humilité et simplicité seront ses attributs. Son caractère sera empreint de sincérité, de loyauté, de tact, de patience, de gentillesse, d'amabilité, de sérieux, d'habileté, et de constance. Il doit être agressif, zélé, résolu et courageux. En outre, il doit être prudent, impartial, honnête, travailleur, altruiste, tempéré, doux, et doit avoir des idéaux élevés.

Pour des raisons de commodité, les fonctions du pasteur d'église peuvent être classées par catégories suivantes:

1. Le pasteur, un administrateur :

Du point de vue de l'organisation, le comité exécutif de la fédération/mission est chargé d'assigner des tâches aux pasteurs. Une fois nommé, le pasteur joue le rôle de représentant de la fédération/mission et d'administrateur de l'église en question. Il rend compte de l'administration de son église au président de la fédération/mission et au comité exécutif de la fédération/mission.

Le pasteur doit coopérer avec ardeur à l'élaboration de programmes approuvés par la fédération/mission et favoriser leur réalisation dans l'église dont il a la charge.

Le succès du pasteur dépend en grande partie de sa capacité de mobiliser, d'organiser et de diriger de manière effective l'église dont il a la responsabilité. En plus des programmes de la fédération/mission et des organisations supérieures, il est conseillé au pasteur d'élaborer lui-même des

programmes ingénieux avec l'aide de l'église, pour l'église, et pour la localité où son église est située.

Il doit s'assurer le concours des membres laïques dans la formulation et la promotion des plans pour l'église. Par ailleurs, il est impératif que des activités soient planifiées pour chaque membre.

Le pasteur doit s'efforcer de rendre chaque département de son église plein de vie, dynamique et efficace.

Il doit s'assurer que tous les rapports des départements de son église, y compris celui du trésorier, sont envoyés sans délai au bureau de la fédération/mission.

Le pasteur préside le comité d'église, est membre d'office de tous les comités départementaux et de n'importe quel autre comité établi par l'église qu'il dirige.

Il doit s'assurer que, dans l'accomplissement de son mandat évangélique, l'église dont il a la charge œuvre dans le cadre constitutionnel de l'Eglise Adventiste du Septième Jour comme formulé dans la dernière édition du manuel d'église.

2. Le pasteur, un évangéliste :

Les fardeaux et les soucis primordiaux du pasteur et de son église doivent être de chercher et trouver les âmes perdues. La quête inlassable de ceux qui sont perdus fournira à l'église orientation, but, puissance et vie d'une envergure que rien d'autre ne saurait lui offrir. En conséquence, par le précepte et l'exemple et par tous les moyens légitimes, le pasteur doit atteler chaque membre d'église à une vibrante poussée évangélique en faveur de la communauté de perdus dont il est responsable et dont il doit rendre compte. En projetant un programme d'évangélisation, le pasteur doit prendre des dispositions pour que chaque membre non adventiste de la localité où est situé son église soit contacté.

3. Le pasteur, un prédicateur

En sa qualité de prédicateur, le pasteur travaille pour le Christ auprès du peuple. A ce propos, E. G. White a fait le commentaire suivant :

« Celui à qui la mission spéciale de conduire le peuple sur le chemin de la vérité a été confié, doit être capable de prêcher la parole et d'adapter ses enseignements aux besoins du peuple. Le pasteur doit avoir une bonne compréhension de la parole et du caractère humain »
(Témoignages vol. 4. P. 260).

En conséquence, il faut qu'il soit versé dans la Parole et qu'il ait une connaissance parfaite des lois régissant le comportement humain. Par-dessus tout, il faut qu'il soit nécessairement rempli du Saint-Esprit et contrôlé par l'Esprit.

La prédication du pasteur Adventiste du Septième Jour doit être compatible avec la position de l'église Adventiste du Septième Jour. Toutes les nouvelles doctrines seront d'abord soumises au Comité Exécutif de la Conférence Générale pour être finalement approuvées par l'organe autorisé de la Conférence Générale avant qu'elles ne soient prêchées par n'importe quel pasteur Adventiste du Septième Jour.

4. Le pasteur, un berger :

Cet attribut du pasteur ne devrait en aucun cas être négligé. E. G. White nous met en garde:

« Cet aspect du ministère pastoral ne doit pas être négligée ni rejetée sur l'épouse ou une autre personne. Vous devez vous former vous-même et vous engager à rendre visite à chaque famille chez qui vous pouvez avoir accès. Un pasteur qui néglige cette tâche est un berger infidèle. Il encourt donc les reproches de Dieu. » Evangelism. p. 448

« Si les ministres de l'évangile réduisaient de moitié la durée de leurs sermons, ils feraient plus de bien et auraient la force d'accomplir leurs tâches individuelles. Rendez visite aux familles, priez avec elles, conversez avec elles, sondez les Ecritures avec elles et vous leur ferez du bien. Evangelism. p. 348

« En tant que berger du troupeau (le pasteur) doit s'occuper des brebis et des agneaux, cherchant ceux qui sont perdus et égarés pour les ramener au bercail. Il devrait visiter chaque foyer pas simplement en tant qu'invité pour jouir de l'hospitalité des membres, mais aussi pour s'enquérir de la condition spirituelle de chacun.» Evangelism, P. 356, 357.

Le pasteur doit mettre sur pied un programme de visites systématiques aux prisonniers, aux malades, aux affligés, et aux enfants. Dans l'exercice de ses fonctions, le pasteur à succès doit travailler en étroite collaboration et en harmonie avec sa famille, son église, son employeur et avec Dieu.

5. Le pasteur, un formateur

E. G. White a précisé que la formation fait partie des attributions du pasteur et de l'église. En réalité, elle souligne que chaque église doit être un centre de formation. Considérez ces citations :

« L'idée que le prédicateur doit assumer toutes les responsabilités et faire tout le travail est une grave erreur. Surchargé de besogne, déprimé, il risquerait de descendre prématurément dans la tombe, alors que si les responsabilités étaient réparties entre les membres, comme le Seigneur l'a ordonné, il pourrait continuer longtemps son ministère. Pour cette répartition dans l'église, qu'on encourage les membres à suivre l'exemple du Christ ; qu'on leur apprenne à travailler comme il l'a fait.

*...Lorsqu'on constate que les membres d'Eglise manquent leur vocation céleste et qu'ils ne perfectionnent pas les talents dont DIEU les a dotés, il est du ressort des pasteurs et des ouvriers de rechercher la sagesse d'en haut afin de savoir quel genre de travail peut stimuler l'Eglise et inciter ses membres à produire des fruits pour la vie éternelle. Pourquoi les surveillants de l'Eglise ne se concertent-ils pas pour concevoir des plans qui puissent permettre aux jeunes de se former en vue d'exercer leurs talents ? Pourquoi les aînés de l'Eglise ne cherchent-ils pas à accomplir des œuvres de bonté, de sincérité et de compassion en faveur des enfants et des jeunes ? Plusieurs ont embrassé la vérité sans être, cependant, formés pour servir DIEU, et de ce fait, n'ont pas de muscles ni de forces spirituels. En rendant utiles au service divin les facultés mentales et physiques de nos jeunes, nous fermons la porte aux tentations de l'ennemi, et Satan n'a plus d'occasion favorable de former les enfants et les jeunes pour son service », (**PT- Advent Review and Sabbath Herald-DT-03-07-93**).*

*« Le ministère délicat de travailleurs sages en vue de déceler et de développer les talents dans l'église, talents que l'on peut mettre au service du maître, est ce qu'il faut maintenant pour le développement de nos églises. Des plans judicieux doivent être conçus pour l'emploi d'ouvriers qui iront dans toutes nos églises, grandes et petites, pour enseigner aux membres comment œuvrer à la croissance de l'église et en faveur des non croyants. Nous avons besoin de formation et d'instruction. Ceux qui travaillent dur pour visiter les églises devraient montrer aux frères et soeurs des méthodes pratiques d'accomplir l'œuvre missionnaire », (**Testimonies, vol. 9, P. 117**).*

6. Le pasteur, un inspirateur :

Pour mobiliser avec succès son église et pour employer à bien toutes ses énergies, le pasteur doit pouvoir inspirer ses membres d'une manière effective. Pour cela, il doit être habile, astucieux, enthousiaste, audacieux, hardi, et organisé.

Les programmes que le pasteur doit promouvoir sont les programmes mondiaux, les programmes de la fédération et les programmes de l'église locale. En voici quelques-uns:

- (1) Les initiatives de la CG et de la DAO : « Dites au monde ... »
- (2) Offrandes destinées aux projets mondiaux et à la Conférence Générale, Semaine de sacrifice
- (3) Evangélisation
- (4) Evangélisation par satellite
- (5) Education chrétienne, développement fédération/mission
- (6) Tous les programmes départementaux

7. Relations publiques du pasteur :

Le pasteur doit favoriser une relation saine et salubre entre son église et la communauté qu'elle dessert.